

Après la SEGPA ?

La préparation d'un CAP dans la voie professionnelle dans les lycées professionnels ou agricoles et également dans les CFA ou UFA

Les spécialités de CAP

- Il existe environ 200 spécialités de CAP. Chaque spécialité est définie par un arrêté du ministre chargé de l'éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Les principales spécialités académiques

Accompagnement Educatif Petite Enfance
Agent de Propreté et d'Hygiène
Agent de Sécurité
Arts et Techniques du Verre: Spécialité Email
Assistant Technique en Milieux Familiaux et Collectifs
Boucher
Boulangier
Carreleur Mosaïste
Charcutier Traiteur
Charpentier Bois
Chocolatier-Confiseur
Commercialisation et Service en Café-Hôtel-Restaurant
Conducteur (livreur, routier, d'engins...)
Constructeur de Routes
Constructeur de Réseaux de Canalisations
Cordonnerie Multiservices
Couvreur
Cuisinier
Décoration en Céramique

Ebéniste
Electricien
Equipier Polyvalent du Commerce
Esthétique Cosmétique Parfumerie
Glacier Fabricant
Installations Sanitaires
Maçon
Maintenance des Installations Sanitaires
Maintenance des Véhicules (Auto, Moto...)
Menuisier (aluminium, installateur, fabricant...)
Métiers de la Coiffure
Métiers du Plâtre et de l'Isolation
Métiers du Tapis et de la Tapisserie de Lisse
Modèles et Moules Céramiques
Pâtissier
Peintre Applicateur Revêtements
Peintre en Carrosserie
Tailleur de Pierre
Réalisation Industrielle Chaudronnerie
Tonnelier
Tournage en Céramique...

Les Contenus de formation en CAP

- **Des enseignements technologiques et professionnels** : ils représentent un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP ;
- **Des enseignements généraux**, reposant sur des programmes rénovés en 2019 :
 - français, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, enseignement moral et civique, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement et, **selon la spécialité, langue vivante** ;
- **Une période de formation en milieu professionnel (PFMP)** obligatoire de 12, 13 et 14 semaines selon la spécialité.

En outre, dans le cadre de la Transformation de la Voie Professionnelle initiée en 2018, de nouvelles dynamiques pédagogiques se mettent en place :

- **la co-intervention** des professeurs d'enseignement général et d'enseignement professionnel est renforcée. L'objectif est de donner plus de sens aux enseignements généraux en les rendant concrets pour les élèves dans une perspective professionnelle ;
- chaque lycéen bénéficie d'un temps renforcé dédié à **la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir** (192,5 heures en CAP sur l'ensemble du cycle) ;
- tout au long de son parcours, le lycéen ou l'apprenti prépare individuellement ou collectivement **un « chef d'oeuvre »**, qu'il présente à la fin de la seconde année de CAP devant un jury et qui fait l'objet d'une évaluation prise en compte à l'examen.

L'évaluation par compétences

- **Sont équitablement travaillées et évaluées en formation:**
CE/CO/EE/EOC et EOI

- **Sont évaluées à l'examen quand la LV est obligatoire:**

La CO/CE et EE Première partie sous-épreuve écrite A une heure

L' EOC et l'EOI Seconde partie sous-épreuve orale B deux fois 3 minutes

- **Quand l'épreuve est facultative:**

L' EOC et l'EOI (2x3 minutes) puis la CE sur 6 minutes.

Les différents statuts des LV au CAP

- Les spécialités avec une LV obligatoire et éventuellement une LV facultative

Ex: Pâtissier, Cuisinier...

- Les spécialité avec une LV facultative

Ex: Electricien

- Les spécialités sans LV

Ex: Peinture en carrosserie

Les informations sur les LV et la voie professionnelle

- Site académique : [Anglais au LP](#)
- Des ressources, notamment pour vos élèves de 3^{ème} SEGPA

[Exemples de sujets de CAP](#) avec supports (dernières sessions) audio/vidéo

- [Un exemple ?](#) [Vidéo](#)
- Un appel: une demande du SAPADHE87 qui est à la recherche d'enseignants de toutes disciplines afin d'accompagner les élèves malades ou accidentés.
sapad.ia87@ac-limoges.fr

MERCI !